## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
$\overline{}$	Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur  Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Relié avec d'autres documents  Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

COURAGE CIVIL. - HONNEUR. - PATRIE. - LIBERTE. - PROGRES GAITE. - SANTE. - BIEN-ETRE; - SAVOIR. .

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTERAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS ET DES INTERÊTS CANADIENS.

Je n'obtis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fuis ce qui me platt, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

i -- ' Imprime et publié par

N. AUBIN, Réddeteur. W. H. ROWEN, Imprimeur.

N = . 32, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paralt deux fois par sévanine, lo AIEROREDI et le SAMEDI. L'année ou vol. se compose de 98 numérou et re divise en trimestres de 21, sans perte poir Valennée. Le Prix 2 abonner ent est de 2 passires par anné ; payablatimestrièllèment d'arance. —On ne ne galt, pas de souseription pour moins de s'x moise. Le prix du port par la pote et une pastre pur teule la province. Tentes communications, demandes ou rédamations devront être affrarchites.—On inéere grafuitement tous les articles l'utilité en d'inéé du publies ; eeux de nature purenner le resonnelle ou prirée ne servoit admis que moyennant rédunnération de 2 ecus par ligne.

Paix Des Annoures. Première intertion, 6 lignes et au des suis, une demi platire. Au dessus de 6 lignes, 8 sous la ligne. Choque intertion enfounte et dat au quat des prix chiesure. Les annoures non accompagnées d'ordre sont contractes jusqu'à avis contraire.

FRIMES. Ou donne le jurnal gratie aux personnes qui fournissent des annoures au montant de quatre téaures. Cettes qui roi invêrent pour du pisetres ent dioit an cutto du des ouvreges d'impression pour la valeur de pisarter. On delptin moitife cux enzanteurs, à prendre en courage. Les agents reçoivent la feuille gratis.

#### Melanges Litteraires. La mère en permettra la lecture à sa file.

La nouvelle initialée Un amerifeux et deut la première partien parte dans le précédent numéro sera terminée dans celui de Mercredi prochain.

## Poesic. LE LOUP CONSERVATEUR.

Le loup est firece et stupide, Il est aussi dans les poltrons : Devant le chien il est timide, Il est brave avec les moutons. Du grand jour l'éclat l'épouvante, C'est un brigand sans ruur, et, dans fes lieux qu'il

hante, Chacun de l'assommer se fait un vrei devoir. Ce vil pendard, cet erimel iniqu N'est pas très fort non plus sur la logique, Comme je sais le faire soir.

Un de ces hobercanx mangeait une charogne, Disant en son emur antisfait : Mes aleux m'ent transmis l'importante besogne De régir à mon gré tout le peuple bandet :

Jo le gruge quand il me platt, C'est là mon droit bereditaire; Et ce que fit mon noble père, Je suis conservateur, morbleu ! je veux le faire. Co loup, sans pendre un coup de dent,

Continuait son argument, Etee diszit : jadis, soumis à notre empire, Les daes, les moutons, les liberes et les reaux, Nos fideles sujets, nos braves animaux, Reconnaissaient nos droits et vennient, sans mot dire, Solfrir à nos repas, heureux d'être mangès,

Holas ! les temps sont bien changes ! Aujourd'hui, sans égard pour noire espèce auguste, Ce peuple audacieux prétend avoir des droits. Ca reut errer en paix sur lez monts, dans les bois, Et ça soutient qu'il est injuste

De les croquer sans leur consentement ; Ces drôles finiralent vraiment Per nous pourser à bout .- Cordine il parlait encore, Passe un gaillard cheval auprès du sacripant. Ce cheral n'était pas une pauvre pécure, Decile à l'esclavage et roupue on travail. Sin out indépendant, son vignureux poitrail. S.n.jarret dégagé, sa dématche bardie, Smblaient dire : Messieurs les louje, en vous défie t Le généreux coursier s'arrrète plein d'horreur Liche, dit il an loup, que l'a donc fait mon frère Pour mériter ectte rigurer ?

Laborieux, patient et frugul, Comment put-il exciter ta colore ? Lo sellerat voulut faire entendre au cheval De seadroits usurpés la kyriello vo<sup>2</sup> se, Mais inutilement il a'en donna fa peine. Le cheent l'interrompt : si tes peres, julis

Obtinent ce pouvoir par la torce et la ruse, C'est que les animaux resident désunis, Exposés sans défense. Aujourd'hui l'on refuse De t'accorder le droit de l'exercer jamais; Et ce droit de plus fort, dont tou espèce abuse. C'est nous qu' prétendons l'exercer désormais. Nous pardonnons les maux qu'ont endurés nos pères : Plus généreux que vous, nous voulens vivre en frères, Et partager les biens que Dieu présente à tous. Nous voulons tien des lois, maisqui soient notre ouvrage Et tes enfans seront à l'abri de l'orage,

S'ils les respectent comme nous. Pour tui point de pardon - Falsant une courbette, Le cherel le' détache : n conp contre la tête,-Qui lei prousa qu'il assit tort. D'insequer le droit du plus fort.

ET PARTAGORA. QUEBEC, SAMEDI 17 SEPTEMBRE, 1812

#### Fantaisies,

REPLEXIONS, NOUVELLES ET CANCANS. Qui lien aime tien chatie.

Nous avons reproduit du Canadien d'hier au soir une lettre de Sir Chs. Bagot à Mr. Lafontaine lui proposant l'organisation d'un ministère dans lequel les canadiens-français obtenuent une forte représentation. On lira avec satisfac-tion ce document inattendu et sans doute le plus importrut qui ait émané du chef de l'exécuif

depuis le retrait de la constitution. Il cet deux monières de considérer cette dé-marche de Sir Chy. Bagot. L'u :e qui fait honne u: à sa tête, l'autre à son cœur. Comme il s'élève de très-chaudes discussions sur la conduite do nos représentants qui ont eru devoir refuser les affres de son Execllence le gouverneur-général, l'examen de la question sous les deux points de vue de la justice on de la diplomatie jetter, peut-être quelque jour sur le sujet et aiders peut-être deudque jour sur le sujet et aiders peut-être à condamner ou à justifier, jout en les respectant, les moits de nos grands-nommes. Nous avons dit qu'il est deux manières de considerer la démarche du chef de l'expensif.

La première, sur laquelle nous nous arrêlerons le moins parcequ'elle nous forcernit d'accuser de moins parcequeite nous forceast d'accuser de duplicité ext homme qu'an dit homète, mis qu'on représente de plus comme habile, consiste à poser si pur hosserd sir Chs. Bygot n'a pas fait à Messrs. Lafontdine, Girouard, Motin ou Parent et Aylwin ou Walker la proposition d'allers s'assent; sur le home mistachiel a chief. ler s'asseoit sur le bane ministériel à côté de personnes pour lesquelles ils unt une antipathie insurmontable, sur la presque certitude d'un reinsurmontable, sur la presque certitude d'un re-fue, afin d'avoir un prétexte plausible pour ex-clure les canadiens des affaires comme des gens avec lesquels il est impossible de traiter? C'est il leter sur une foir le chémère, sich int bien le côté diplomatique de la question et la preuve

que lo moyen était bon, c'est qu'il a, réussi. Il nous semble que si l'intention du gouverneur était aussi folignée d'un parell motif qu'on lo vent bien croire, il aurait pris la moyen de nonvelles élections générales pour rendre une jus-tice plus facile une canadiens. Si on adopto cette interprétation de la conduite du gouverneur on fazera nos représentants d'une inhabite sévéon loxera nos représentants d'uno inhable séve-rité do principes. Le principal objet des cana-diens doit être de mottre une fois le pied dans l'étirer du coursier rétif qui tire le char de l'é-tat; une fois là il cet plus facile de lui mettre un ficin, de le gournannder un peu, de le talou-ner, de le dompter que lorsqu'on reste empétré au fond de l'ornière et qu'on se contente de crier à la bête: A lu, à dia, marche doge, ho ! ho! ho! ho!

Sous ce point de vue, sans se comprometire, nos représentants pouvaient s'emparer des rènes rendre les écuris du droit chemin plus difficiles cendre les écarts du droit chemin plus difficiles et, en cas d'impuissance totale à faire le bien, résigner en protestant contre l'intention du chef de l'État. Une telle conduite foume et solennelle cht démontré la nécessité d'une réforme prompte dans le système administratif plus élongement et plus ellienter en que les tronne-ments padesmentires, les tripoinges électorans, auxquels on perd un telus considérable et qui exposent le pouple à s'hubiter nu, joug et à l'ididf-renco. Il y a donc eu pent-être maladresse à refuser les offics du gouvernour.

Supposons maintenant comme nous la dési-

urusio a reliaser les ottres du gouvernour. Supposions maintenant comme nous lo désirons que Sir Che. Bagot soit parlitiement horacte et bien disposé envers les canadiens-français. Doit-on exiger tout ou n'accepter tien? Ses instructions ne le lient-elles pas un peu ? sessied avaignt canacable d'une practical. serait-il prudent, convenable dans sa position de se jeter tout-à-coup entre les oras d'une partie de la population trop long-tens subjuguée il est vrai, et de s'exposer à la violence certaine d'une caste qu'une politique manvaise sans doute mais accomplio néanmoins, avait hibitule à une domination extravagante? Il nous semble endomination extravagnato? Il nous semble en-pero isi qu'un commencement de justice ache-mine à 1 i justice entière et qu'en voulant tout arrocter un s'expose à font perdre. Neus croyans donc que mêmo en regarda it Pollir de Sir Che. Bagot comme faite dans un bet con-ciliateur, il cut été juste, il cut été prudent, il cut bié sogo, il cut été duroit de l'accepter, quand, mêmo co n'aurait été que pour donner au peuple, ce tradien pir ser représentants l'occasion à la cettadien per ser représentants l'occasion à la ce andien per ses représentants l'occasion de je-ter une plainte de ples haut. Eh puis d'ailleurs ce commencement de justice cut fuit rensure l'esperance un cœur du peuple et la rage de ses comemis cut fait le re-te.

attribuera qu'au destr que nous avons de voir. les canadiens reprendes dans les affaires. nar tes canadiens roprendie dans les affilires, par tous les moyens à leur portée; la juste influence qui leur appartient. Nous pensons que quel ques louis de plus accordés à Mr. Ogdon n'autraient pas de entrer dans la balance, pour faire réjeter l'occasion de ressaisir cet ascendant, d'autant plus que d'autres peut-être seront moins ecrupuleux-

serupuleux.
Co qu'il y a de fort acreptable dans la nou-velle c'est que sir Chs. Baget est véritablement en chemin de, nous élemer le gouvernement responsable dont jusqu'ici nous n'avons au que le fantôme. Attendons la suite pour en dire davantoge.

IMPORTANT. HOYEL DE GOUVERNEMENT Kinzston 13 Sept. 1842

Mossicus.

30.57

Mossitth,

Ayant pris en ma plus attentive et sérieuse considération les conversations qui ont eu lieu entre nous, je me sens toujours le même désir d'untiter la population d'origine françai-e en cette Province à prêter som side et sa coopération sincére à mon gouvernement; c'est pourquoi je n'al pas attendu le résultat de vos délitérations; mais, ou contraire, J'ai considére jusqu'ont il m'est possible de renconter les vues de ceux qui ont la confance de cette partie de la population, de manête à tendre leur accession au gouvernement satisfessante pour eux-mêmes, et de la foira necompagner en même temps de cette confiance mutuelle qui peut eux-mêmes, et de la foira necompagner en même temps de cette confiance mutuelle qui peut seule la rendre vavanisques au pays.

J'en suis donc venu, et cela non sans difficulté, à la conclusion de consentir, pour un tel objet, à la retraite du Procureur Général M. Ogden, de l'Office qu'il possède maintenant, étant bien entendu qu'il lui sera fait une allocation (provision) egale à ses longs et fâléles sevices.

Cette retraite me met en état de vous offiri la situation de l'rocureur général pour le Bas-Canada,

Cette retraité me met en état de vous offir la si-tuation de Procureur général pour le Bas-Canada, avec un sièze dans mon Conseil Evécutif.

L'office du Sollicieur général du Bas-Canada a été tenu vacante depuis longtemps dans l'espé-rance de quelque arrangement qui nutait pu sider à l'ubjet que l'ai toujours en en vue; et je serai fort aise de préter l'orielle à la suggestion que vous pouver me faire du nom d'un Monsieur d'arigine Britannique dont la coopération dans le gouvern-ment nous aidera dans l'accomplissement de l'ob-tet qui nous est computat.

t qui nous est commun. J'ai soigneusement et sérieusement considéré le

T'al soigneusement et sérieusement considéé le désir que vous avez exprimé d'avoir dans votre adhésion à non gouvernement l'adjonction d'un nombre suffisant d'appuis pour assurer lu confince de ceux dont vous représentez les intérêts. Je trouve qu'on peut faire accorder avec vos vues un de mes plans pour l'avantage du Bas-Canada, savoir : la distribution d'une partie de la population frontière sur une plus giande étendue de territoire. on nya donné M. Giravard comme un monsieur

on argument. Granda comme an annister possédant des facultés administratives d'un ordre élevé, et, en même temps la configure de ses compatrioles.

compatrates.

Il peut considérablement nider à l'avancement de l'objet que j'ai eu eu vue à cet égard; et je me suis en conséquence déterminé, si je pouveus ré-ussir à vous induire à accepter ma proposition à suis en conséquence disterminé, si je pouvois réussir à vous induire à acepter un proposition à lui offirir a situation mainteant occupée par Mr.
Ubavidson, avec un siège dans le consci¹; étant entendu que ce monsieur sera pourru d'une minière convenuble à ses justes prétentions ; et que M. Girouard obtiendra de quelque part, (Some Louise et al. 1988). Le me suis en outre déterminé à offirir le poste confidentiel de gréfier du Conseil à quelque Monsieur de votre recommandation, et je suggérerais que la réputation dant jouit M. Moria, ou M. Parant, désignaria ces Messieurs comme se trouvant peut-être parmi les personnes les plus propres à votre recommandation.

Le désaccord de M. Baldwin avec le couverne-ment étant venu principalement de son désir d'amir de concert avec les Représentants de la partie Française de la population, et ce désaccord étant; comme l'esper hureusement dispart, je sera disposé à profiter de ses services.

M. Draper m'a offert la résignation de son defiec. Je regretterait toujust sin petre de l'assistance qu'il m'a toujours la petre de l'assistance qu'il m'a toujours canner, et sentire de l'assistance qu'il m'a toujours canner, et sentire l'obligation impérieuse de conseil, à ma disposition, et ce des suis prêt à l'offirir à M. Baldwin.

L'absence de M. Saldwin.

connaître s'il est pret à remplir une des conditions semblés. La disposition de son office doit é luissée comme matière à considération future.

tienneal tous les blessieurs qui composent imantemant mer conscillers constitutionnels, ju ne vois
aucune raison de douter qu'on ne put sur la base
de cette proposition former un conscil fort et uni.

Dans cette persunsion je suis allé jusqu'aux den
nières limites pour rencontrer vos demandes et y
satisfaire, et si, après une telle ouverture, je
trouve que mes efforts pour assurer la franquillité
politique du pays sont sans succès, il merestera
au moins la satisfaction de sentirque j'ai épuisé
tous les moyens que le désir le plus ardent d'ac
complir ce aff p-bet, m'a mis en éta ti magiarer.

Tai l'honneur d'être, Monsieur,
Vair Delissant et

Très fidèle servieur.

CILRILES BAGOT.

L. H. LAFONTAINE, Ecr., M. P. P.

Second concert de Messieurs Nagel et Nourrit.

Ces deux artistes so sont aurnassés hier Ces daux artistes so sont surpassés hier nu soir; c'est tout co qu'on peut dire à leur louange car nous n'avons pour évaluer lour talent qu'eux-mêmes pour point de compnencieon. Nagel a été ce qu'il est toujours, rargair; plus on l'entend, plus on l'admire, et moins on comprend qu'il puisse avoir dés égaux. Quant comprend qu'il puisse avoir des égaux. Quant à Nourrit, nos conferes ont tinoncé officielle-ment qu'uno grave indisposition l'avait empêché do chanter comme il peut le faire ordinairement, mais nous n'en croyions tien tant il nous avait

mais nous n'en croyions tien tant il nous avait plu, jusqu'à ce quo nous l'ayons entendu hier dans son premier morcau de: 1ħ quel plaisir d'être soldal, qu'il a exécuté do manière à nous faire croire pour la première fois qu'il avait pu, véritablement être indisposé lora de son début. Chaque nouvelle pièce à donné l'occasion d'applaudr à son chant tour-è tour grave, incisif, en justife de ces deux vitterses femines autres de la comment de la comm visite de ces deux virtuoses éminents chacun dans sa spécialité laissera chez tous ceux qui ont ou le bonheur de les entendre un souvenir qui les rendra difficiles envers les nutres artistes qui se risquerent encore sur nos bords.

qui se risqueront encore sur nos bords.

Bonnes Rouvelles.—Nous apprenons qu'en
conséquence du désappointement qu'ent éprouvé nombre d'amateurs que le mauvais tems a
empêché d'assister à la dernière soirée qui se
trouva cepradant fort bien composée vu la circonstance, MM. Nagel et Nourrit donneront
un toisième et dernière concert d'adieu vendredi de la semaine prochaine.

On apprendra sans doute avec plaisir aussi que ces deux artistes exécuteront demain dimanche, pendant le service-du matin un morceau d'ensemble à la cathédrale, Mr. Nagel jouera un thème sur son divin violon durant le graduel et la bello voix de son compagnon fera retentir les voutes d'accents inaccoutumes, pendant l'offertoire. Il sera fait à cetto occasion une quête pour les pauvres.

LORD ASHBURTON EST QUELQUEFOR MAIR Dans la correspondance qu sujet du traité unglo-américain on voit que Lord Ashburton donne pour raison de céder aux Etats Unis une partie du territoire canadien habité par des sejets bridu territoire connoien naonte par des sojets off-tanniques, que ces populations vu leur proximité des frontières doicent préférer les institutions ré-publicaines à celles qui régissent le reste des puoneumes a cenes qui regissem le reste des possessions britanniques et qu'en conséquence on peul les adjoindre aux Elats-Unis saus scrapule comme sans inco-énient.

Si cette consequence est juste il se pourrait Si cette consequence est justo it se pourrait dairo que par la suite on l'appliquât à la popu-lation au nord du St. Laurent; si le goêt pour les institutions républicaines suffit pour les faire adopter, la domination britannique pourra re-culer bien vite vers le pôle.

Dans noire précédent numéro nous avons an noncé la réapparition de la Minerce. Voiel quelques extraits de son premier article éditorial :-

ques extraits de son premier article éditorfal:—
En nous lançant de nouveau dans Parène de la
politique, nous ne nous faisons, point illusion sur
les circonstances dans lesquelles se trouve le pays.
Comme journaliste, interprête de l'opinion publique, nous sentons profondément quelle doit être
la nouvelle position qu'il nous convent de prendre, quelle responsabilité est attachée à nos écrits.

Nous saurons done défendre nos justes droits sans

1997年時聲樂變級1970 

التاريخ المحارضين المنازي في فيحود بالمار المناسمة المارات

Nous saurons danc défendre nos justes droits sans forfaire à nos devoirs.

Nous déclarons que la Minerce respectera, toujours la vie privée des individus ; mais que leur vie politique sera, par elle, traduja, au tribunal de l'opinion publique, sans aucun égard, sans aucune exception. Elle combulta es ennemis, comme elle l'a toujours fait, sans crainte et avec sincérité, Elle népatgnera rien pour promouvoir nos intérêts, pour se readre utile, intéressante, et pour mériter la confiance du public.

Afin d'effectuer disconnate parte autre autrentie

la confiance du public.

Afin d'effectuer dignement notre entreprise, nous en appelons à nos compatriotes; nous en appelons à leur amour de la justice et des institutions libres pour inviter leur appuir, pour nous l'assurer.

Tout en nous occupant des affaires politiques du Canada, nous-consacrerons aussi quelquestois nos colonnes à la politique étrangère, aux nouvelles les plus récentes, à la littérature, au commerce, et surtout à l'agriculture.

Le pays renferme des ressources immenses

colonnes à la politique étrangère, aux nouvelles les plus récentes, à la litierature, au commerce, et surtout à l'agriculture.

Le pays renferme des ressources immenses pour le commerce et l'industrie dans toutes ses branches; mais si les Canadiens n'ont pas leur juste pı t dans l'administration des affaires du gouvernements, s'ils sont livrés d la rapacifé, au monopole, si les obstacles apportés au développement de l'industrie ne sont point détruits, si à la place du droit, ils n'ont en partage que l'arbitraire et la tyrannie, qui tue toute amélioration, si l'éducation n'est pas efficacement encouragée, si enfiq, le seut moyen de ramener le pays à la tranquilité doit être encore l'adieuse déception, notre malheureuse contrée, artétée dans la marche du progrès à des pesfectionnemens, continuera d'être privée de la jouissance de ses quantages naturels.

Pour relever cette partie importante des possessions britanciques de son état de langueur, et pour temédier aux abus qui la tourmentent, il faut quelque chose de plus puissant, de plus efficace que des mésures coêrcitives. Il est donc du devoir du gouvernement colonial de travailler genéreusement à faitre oublier toutes les haines, tous les ressentiments secrets, et tous les restes déplorables de nos désordres civils.

Enfin, antimés du désir de nourri dans le scin de nos compatriotes l'amour de l'ordre et de la liberté, nous décendrous, sans relache, les drôits de la patrie, de nos enfans; notre laugue, nos meurs et nos usages. Nous nous opposerons à l'arbitraire de tout notre pouvoir, non par des préjugés, des passions et la vengence, mais eu prenant pour égide et pour guide, la vérité et la modération.

OUTRAGE A LA RELIGION.

Il paraît que plusieurs des Croix plantées l'an dernier au mont 3t. Hilaire pur les soins et la soliciude de Monseigneur de Nancy riennent d'être arrachées et brisées, par des dragons de S. M. statiobés à Chiambly. On ajoute même, que ces soldais sont entrées dans l'une des chapelles, y auraient touvé de vin destiné au saint sacrifice, et l'auraient bu sur l'autel même. On dit que le colonel du régiment fait toutes les démarches nécessaires pour découvrir les coupables,—(Mimereo)

### Annonces.

POELES, POELES, POELES. A VENDRE chrz le soussigné à très bon marché pour argent comptant des poèles de St. Maurice, et d'Ecosse.

ED. TIVIERGE.
Rue Craig, Foulding St. Roch.
Québec, 8 Septembre, 1842.

#### LOUIS LEMOINE ARMURIER-MÉCANICIEN,

Rue St. Jean No. 40 Haute Ville.

NFORME respectiveusement ses amis et le public en ganéral qu'il vient de receroir et qu'il offir à dra pix trè-modérés un assortiment de FUSILS et ACCES-SOIRES DE CHASE; le tout bien fini et en excel-

O(RES DE GHASSE; le tout bien fini et ur excel-nt onlre.

Has charge de laire exértict en Angleterre et reus na norpedirection toutes espèces d'armes et d'autres articles in son gente. Les personnes qui desirratient lei confer quelque commande sont pricée de les lui faire pavenir vant le 23 Septembre prochain. Québec Aout 1842.

# A VENDRE. PAPIERS PEINTS D. J. H. DUFOUR a LE ROY de PARIS.

PAUL ET VIRGINIE, paysago grisaille en trente feuilles su papier grand Raisin, et quelques piè-ces de Jordure.

P. GINGRAS, JUNE.
Rue Lamontogne, No. 11.
Québec, 16 Septembre 1842.